

Bulletin d'information

Décembre 2025

Sommaire

Page 2 : Invitation à l'Assemblée Générale du 31 janvier 2026

Page 3 : Présentation de l'association,

Page 4 : Le mot du Président,

Page 5 : Nos sorties 2025,

Page 6 - 7 : Nos sorties 2026,

Page 7 - 8 : Théâtre Meudon 2026,

Page 8 : Au bonheur des livres,

Page 8 : Médaille de l'enfance et des familles,

Page 9 : L'AG de l'UDAF 92,

Page 9 : Baby-Bourse 2025 en images,

Page 10 : Baby-Bourse printemps 2026

information pour enregistrement,

Page 11 : Fiche d'enregistrement de la Baby-

Bourse printemps 2026,

Page 12 : Bonne année avec les vœux du
conseil d'Administration !



Siège Social

18 rue de la Pépinière - 92360 Meudon la Forêt

Téléphone : 01 40 94 06 26

Adresse mail

asso.familiale.mlf@gmail.com

Site web

associationfamilialemeudonlaforet.fr





INVITATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE
le samedi 31 JANVIER 2026 à 16 h 30
Au siège de l'Association 18 Rue de la Pépinière

1°) ACCUEIL :

Après avoir procédé aux formalités d'enregistrement des présents, l'ordre du jour prévoit :

2°) APPROBATION du compte rendu de l'AG du 01 FEVRIER 2025 :

Approbation du compte rendu de l'AG du 01 février qui a été diffusé dans le Bulletin de juillet 2025 (exemplaire disponible au siège de l'Association Familiale)

3°) LECTURE, DISCUSSION ET VOTE DES :

- Rapport Moral
 - Rapport Financier
 - Rapport d'Activité

3-1°) PRESENTATION du REGLEMENT INTERIEUR élaboré par le conseil d'administration.

4°) ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL :

Arrivent en fin de mandat et se représentent : mesdames Marcelle ALLORY, Annette FLAVIER, Evelyne FRERE et monsieur Gérard CHASTRES.

Arrive en fin de mandat et ne se représente pas : madame Eliane WOJTARKOWSKI.

Démissionne : néant.

Toute personne désirant faire acte de candidature est priée de se faire connaître auprès de Gérard CHASTRES (au siège de l'Association ou par tél 06 60 05 62 94) au plus tard le 25 Janvier 2026.

5°) A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Madame Anne-Lise MATHIEU-DEPARPE, Directrice Générale Adjointe (optimisation, solidarité et accueil du public) fera une présentation des actions du CCAS.

6°) LE POT DE L'AMITIE CLOTURERA CETTE ASSEMBLEE GENERALE

En cas d'empêchement, nous vous demandons instamment, de remplir le pouvoir ci-dessous et de le confier à une personne se rendant à l'Assemblée ou de nous le retourner, signé, par courrier.

Le Président

Gérard CHASTRES

POUVOIR
ASSOCIATION FAMILIALE DE MEUDON-LA-FORET
18 Rue de la Pépinière, 92360 Meudon-la-Forêt

Madame ou Monsieur * Nom Prénom:

Donne Pouvoir à Mme ou M. *. Nom Prénom.

Pour le (la) représenter à l'Assemblée Générale du 31 janvier 2026 et voter en son nom.

Le (date).

Signature.

* Barrer la mention inutile.

Présentation de l'association

C'est une Association de type loi 1901 qui a pour buts :

- de regrouper les familles et de recueillir leurs préoccupations,
- de défendre leurs intérêts et de les représenter auprès des pouvoirs publics,
- de proposer des activités d'entraide, de loisirs et sportives.

Elle s'inscrit dans le grand mouvement familial national en adhérant à l'UDAF et à l'UNAF.

Elle vous propose :

*** Des activités d'entraide :**

- Aide à la scolarité,
- Alphabétisation, FLE
- Baby-bourse.



*** Des activités culturelles et de loisirs :**

- Anglais adultes,
- Atelier mémoire,
- Au bonheur des livres,
- Broderie,
- Cartonnage,
- Couture,
- Horlogerie,
- Patchwork,
- Sorties loisirs,
- Spectacles,
- Tricot, crochet.

*** Des activités sportives :**

- Aquagym,
- Gym. bien-être,
- Gym. en musique,
- Gym. douce chinoise,
- Gym douce séniors,
- Marches et randonnées,
- Tennis de table,
- Yoga Souffle - Conscience,
- Yoga vitalité.

L'Association Familiale est présente au Forum des Loisirs et à l'accueil des nouveaux meudonnais pour présenter ses différentes activités,

Elle cesse ses activités durant les vacances scolaires sauf si présence des responsables d'activités.

Ses dirigeants sont tous des bénévoles qui se réunissent une fois par mois, en Conseil d'Administration ou en réunion de bureau, au siège de l'Association. Toute personne désireuse d'œuvrer dans ce cadre peut déposer sa candidature.

L'Assemblée Générale se réunit une fois par an, en début d'année.



Le mot du Président

Chères adhérentes Chers adhérents

Le rapport moral est une présentation des actions réalisées et des actions à venir. Le rapport d'activité que vous aurez à voter lors de l'Assemblée Générale vous retracera les actions qui ont été réalisées en 2024 - 2025. Pour les actions à venir pour la saison 2025-2026, deux ont déjà commencé, le cartonnage qui a repris avec un planning plus lisible et l'atelier mémoire qui a été accueilli favorablement par de nombreux adhérents.

Au 30 juillet 2025 l'association a enregistré 430 familles adhérentes.

Cette saison encore le nombre d'activités présentées aussi bien sur le site WEB que sur la plaquette 2025 - 2026, a permis à de nouveaux adhérents de découvrir notre association familiale de Meudon la Forêt.

Elle est par son nombre de familles adhérentes, l'une des plus importantes de l'UDAF 92. Cette année notre Association est entrée au Conseil d'Administration de l'UDAF 92.

A ce titre nous avons participé aux Conférences des Associations, aux conseils d'administration et à l'Assemblée Générale de l'UDAF 92 voir le site :

<https://www.udaf92.fr/app/uploads/sites/7/2025/06/rapport-dactivite-2024-v.-num-.pdf>

Pour l'action d'aide à la scolarité (CLAS), suite à notre demande de renouvellement à la CAF, celle-ci nous a été accordée pour 4 ans. De ce fait nous continuons le soutien pour les enfants du primaire et ceux du collège.

D'autres activités pourront vous être proposées lors de la prochaine rentrée de septembre 2026. Nous examinerons avec le prochain Conseil d'Administration la faisabilité, les créneaux possibles et les fréquences.

Dans ce bulletin vous trouverez la liste des spectacles et des sorties du deuxième semestre ainsi que l'invitation à l'Assemblée Générale qui se déroulera le samedi 31 janvier 2026. De même vous trouverez les dates de la prochaine Baby bourse. Celle qui a eu lieu en novembre 2025 fut un véritable succès, beaucoup de celles et ceux qui sont venus ont remercié les bénévoles de l'association pour le travail qu'ils réalisent.

Notre association participe à la remise de la médaille aux familles méritantes. Dans ce bulletin vous verrez les conditions d'attribution de celle-ci.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de Noël et de Nouvel An en famille.

Bonne année 2026 G. Chastres

Celui qui sait qu'il ne sait pas, éduque le. Celui qui sait qu'il sait, écoute le... (Sénèque)

EN IMAGES ...

Nos sorties réalisées en 2025

Les Invalides vendredi 7 février 2025



L'Hôtel national des Invalides à Paris a été visité après la fermeture au public, tel un VIP. Notre guide a retracé l'histoire de l'Hôtel des Invalides, dont la construction fut ordonnée par Louis XIV pour que ceux qui ont exposé leur vie et prodigué leur sang pour la défense



de la monarchie (...) passent le reste de leurs jours dans la tranquillité. Nous avons été subjugués par l'ambiance de la Cour d'honneur.

Le musée Jacquemart-André jeudi 27 mars 2025



Le musée a ouvert ses portes au public après un an de travaux. Il présente les collections d'art rassemblées par le banquier Edouard André et son épouse, la portraitiste Nellie Jacquemart.

Annulation des sorties en 2025

Plusieurs sorties furent annulées par la privatisation des lieux au premier semestre : l'Opéra-comique du 5 avril et le Château de Vincennes entraînant l'annulation du parc floral du 17 mai et au deuxième semestre 2025 à nouveau l'Opéra-comique et Château de Vincennes.

**2 visites de Notre-Dame les jeudis
9 octobre et 6 novembre 2025**



La visite prévue le 12 novembre a été reprogrammée en 2 visites, l'une le soir et la 2ème le matin.



**Visite des passages couverts
samedi 6 décembre 2025**



Découverte des passages durant 2 heures de visite à partir de la place Royale en remontant les grands boulevards, Verdeau, Panorama, Vivienne.



VOS SORTIES LOISIRS 2026

Inscription à l'Association à partir de la permanence du mardi 13 janvier 2026

- L'OPERA COMIQUE** jeudi 5 mars 2026 rendez-vous sur place à 10h45,
Visite guidée à partir de 11h00
Tarif 30 € - 20 places

Crée en 1714 sous Louis XIV, l'une des plus anciennes institutions théâtrales de France. Son histoire, marquée par des incendies et reconstructions, a culminé avec son inscription sur la liste des Théâtres Nationaux en 2005.

Vous serez accueillis dans le hall principal face aux statues de Carmen et Manon, votre guide vous fera découvrir ce bijou architectural. Souvent comparé à l'Opéra Garnier, l'Opéra-Comique est plus intime, rapprochant artistes et public. Le genre opéra-comique y est représenté, intégrant morceaux chantés et théâtre parlé, enseignés au Conservatoire jusqu'en 1991.

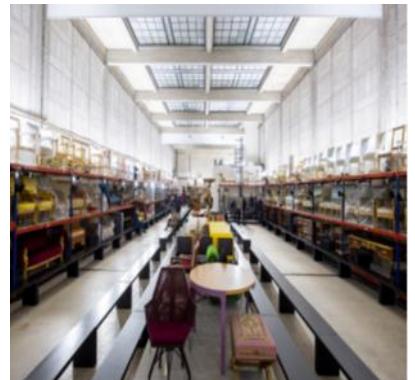
La visite inclut la salle de spectacle, le foyer, les balcons, et surtout l'Atelier de costumes. Cet atelier rare conserve une riche documentation sur les costumes d'époque et a intégré la teinture pour plus de créativité, notamment avec Christian Lacroix pour Roméo et Juliette en 2008. Après la découverte des coulisses et de la salle de répétition, montez sur scène pour une vue extraordinaire sur la salle de spectacle !



- Les Réserves du Mobilier National** samedi 4 avril 2026 rendez-vous sur place à 14h15

- Visite guidée à partir de 14h30
Tarif 29 € - 20 places

Anciennement Garde-Meuble de la Couronne puis Mobilier impérial, le Mobilier national assure depuis sa fondation en 1604 l'ameublement des lieux de pouvoir, des résidences royales sous l'Ancien-Régime à l'Elysée aujourd'hui. Sa collection n'a cessé de s'enrichir avec plus de 130 000 objets mobiliers et textiles, que vous verrez dans les réserves. Le bâtiment dessiné par l'architecte Perret a été construit spécifiquement pour accueillir les collections du Mobilier National. Son architecture a été pensée pour offrir les volumes et les conditions climatiques nécessaires à la conservation des précieuses pièces.



- Une journée à MONTMARTRE** jeudi 21 mai 2026 rendez-vous sur place à 10h30

Cette sortie se fera à condition d'être un minimum de 40 personnes Tarif 65 €

- Visite guidée Montée à Montmartre en petit train départ 10h45

Découvrez la butte Montmartre autrement, en dehors des sentiers battus, laissez-vous surprendre par l'un de nos guides spécialistes de Montmartre ! Un guide conférencier, authentique historien de la Butte Montmartre, vous accompagnera pour une visite historique et culturelle du village de Montmartre. Vous allez parcourir les rues pentues de la jolie butte.



Temps libre sur la BUTTE MONTMARTRE avant le déjeuner.

A 12h00 - Déjeuner spectacle à Montmartre à la Crémallière 1900

Ambiance montmartroise en haut de la Butte Montmartre avec une cuisine gourmande faite Maison avec des produits frais. Menu unique pour tout le groupe, avec 2 heures de spectacles : (humoriste, magicien, danseuse cancan, chanteuse, imitateur, musicien, 2 à 3 artistes selon disponibilité).



16:15 Fin de notre sortie à Montmartre – La descente se fera en Petit Train

Visite guidée Paris Street Art à la Butte-aux-Cailles le samedi 6 juin 2026 rendez-vous sur place à 14h15

Visite guidée à partir de 14h30

Tarif 20 € - 20 places

Bienvenue à la Butte-aux-Cailles, un quartier historique qui de terre de cultures, est devenu le terrain privilégié des contre-cultures. Culminant à 63 mètres au-dessus du tumulte de la ville, le quartier de la Butte-aux-Cailles a des airs de village de campagne. Autrefois recouvert de champs, de bois et de moulins, il s'est progressivement développé autour de la Bièvre grâce à des activités artisanales et industrielles. Son atmosphère bucolique en a fait aujourd'hui le paradis des promeneurs, mais aussi des street-artistes qui déposent sur ses murs leurs œuvres éphémères. Qui sont-ils ? Et pourquoi ont-ils choisi précisément la Butte-aux-Cailles ? Invader, Jace, Jef Aérosol, Misskat... Votre guide vous apprendra à les reconnaître et à lire leurs témoignages sur les murs de la ville.



SORTIES THEATRE A MEUDON 1^{ER} SEMESTRE 2026

Si vous venez avec le car le RDV est à 19 h 50 place Henri Wolf de MLF
ou à 20 h 15 au théâtre du CAC

Inscription à l'Association à partir de la permanence du mardi 13 janvier 2026

Dimanche 15 février 2026 (CAC) transport en car

DEREGLEMENTS (Danse) 3e étage Avec la participation de solistes et danseurs de l'Opéra de Paris.

Samuel Murez et ses danseurs issus du ballet de l'Opéra de Paris bousculent les codes en associant le classicisme à la modernité, l'humour et l'excellence ainsi qu'en explorant de manière radicale les frontières entre l'art et le pouvoir, l'ordre et le chaos.

(Tarif 18,00 €) 25 places

Jeudi 12 mars 2026 (CAC) transport en car

MIDI-MINUIT (Danse Malandain Ballet Biarritz)

Dans ce nouveau programme, Thierry Malandain invite trois éminentes figures de la musique française entre romantisme et impressionnisme. Ces trois pièces sont dansées sur : Musique Francis Poulenc Concerto pour deux pianos en ré mineur, Musique Camille Saint-Saëns Les Mélodies et Musique Maurice Ravel le Boléro. (Tarif 18,00 €) 25 places

Mercredi 18 mars 2026 (CAC) transport en car

A QUI LA FAUTE ? (théâtre) Écriture et mise en scène Didier Caron.

Au collège, Félix Roguier harcèle son ancienne petite amie Bertheline Flamand. Les parents des deux jeunes se rencontrent dans un bar de quartier, pour tenter de régler ce litige avec civisme et intelligence. Les couples semblent soucieux de faire preuve de tolérance et de modération, normal quand on est adulte ! Malheureusement la discussion s'envenime, les masques tombent et la courtoisie de façade se noie dans un océan de mesquineries et de reproches... Le calme du début n'est plus qu'un lointain souvenir ! L'affaire des deux adolescents va servir de grand déballage aux parents prétendument ouverts d'esprit mais tout aussi vifs que leurs progénitures ! Finalement à qui la faute ?

(Tarif 18,00 €) 25 places

Jeudi 09 avril 2025 (CAC) transport en car

LA VEUVE RUSEE (théâtre) de Carlo Goldoni, adaptation et mise en scène Giancarlo Marinelli.

Créée pour la première fois à Venise en 1748, La Veuve rusée est une comédie qui continue de séduire les spectateurs par son esprit et son humour. Dans cette œuvre pétillante, Rosaura, une jeune veuve vénitienne à la fois belle, riche et pleine de charme, se retrouve courtisée par quatre prétendants venus de quatre coins de l'Europe : Milord Runebif, l'Anglais ; Monsieur Le Blau, le français ; Don Alvaro de Castille, l'espagnol ; et le Comte Bosco Nero, l'italien. Chacun d'eux cherche à gagner son cœur, avec l'aide de l'espiaugle Arlequin, qui, dans son rôle de médiateur, ne manque pas de piquant. Rosaura, indécise et un brin rusée, décide de prendre le temps de réfléchir avant de faire son choix. Avec l'aide de Marionnette, sa fidèle dame de compagnie, elle imagine un stratagème subtil pour départager ses prétendants. Mais à Venise, comme dans l'amour, la surprise guette à chaque coin de rue....

(Tarif B 18,00 €) 25 places

INFORMATIONS

AU BONHEUR DES LIVRES



RESULTATS DU PRIX DES LECTEURS NOVEMBRE 2025 :

Le jury composé de 10 personnes dont deux bibliothécaires s'est réuni le samedi 8 novembre, à la médiathèque de Meudon Centre, pour délibérer sur les 5 ouvrages en compétition. Le public avait jusqu'au 14 novembre pour voter et élire « le Prix du Public ».

Les résultats ont été proclamés le samedi 15 novembre dernier, à la médiathèque de Meudon La Forêt, par Julie Héraclès, autrice de « **Vous ne connaissez rien de moi** » et grand vainqueur du prix des lecteurs de novembre 2024.

Une nouvelle fois, un ouvrage a recueilli, à l'unanimité, toutes les voix pour l'attribution « du Prix des Lecteurs », il s'agit de « **La Petite Bonne** » de Bérénice Pichat.

Au Bonheur des Livres avait, également, en avant-première sélectionné cet ouvrage... Merci à Liliane et à Annette d'avoir représenté l'Association Familiale de MLF.

MEDAILLE DE L'ENFANCE ET DES FAMILLES

La médaille de l'enfance et des familles est une **distinction honorifique**. Elle récompense les mérites et témoigne de la reconnaissance de la Nation aux personnes qui élèvent (ou qui ont élevé) des enfants. Vous souhaitez connaître les conditions d'obtention, comment faire la demande et quels en sont les effets ? Nous

vous présentons les informations à connaître. Elles diffèrent selon que la famille réside **en France** ou à **l'étranger**.

Pour obtenir la médaille de la famille, vous devez déposer une demande auprès des services de la mairie de votre commune de résidence. Notez que votre candidature pourra également être proposée par une tierce personne.

Personne élevant ou ayant élevé au moins 4 enfants de nationalité française, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans. Personne élevant ou ayant élevé dignement un ou des enfants dans un contexte familial, social ou économique particulièrement difficile, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans, Pour obtenir la médaille de l'enfance et des familles, la personne doit avoir également fait, dans l'exercice des droits et des devoirs liés aux enfants, un effort constant pour les élever dans les meilleures conditions morales et matérielles possibles. Toutefois, par dérogation, les personnes suivantes peuvent également recevoir la médaille de l'enfance et des familles :

Personne élevant ou ayant élevé seule, au décès de ses parents, pendant au moins 2 ans, un ou plusieurs de ses frères et sœurs

Personne élevant ou ayant élevé seule, pendant au moins 2 ans, un ou plusieurs enfants de sa famille devenus orphelins

Veuve ou veuf de guerre ou d'acte de terrorisme, élevant ou ayant élevé seul un ou plusieurs de ses enfants, du fait du décès de son conjoint

Personne dédiant ou ayant dédié sa vie professionnelle ou son action bénévole à l'accompagnement, à la protection et à la défense de l'enfance et des familles. Cette personne doit avoir notamment agi dans les domaines de l'accueil des jeunes enfants, de la protection de l'enfance, du soutien à la parentalité, de la prévention et de la lutte contre la pauvreté des enfants et des familles et de la protection maternelle et infantile.

Personne ayant rendu des services exceptionnels pour l'accompagnement et le soutien des familles ou pour l'accompagnement et la protection des enfants et de leurs droits.

Le 11 juin 2025, l'UDAF des Hauts-de-Seine a organisé son assemblée générale à l'Hôtel de ville de Sceaux.

Plus de 60 participants, responsables associatifs, représentants familiaux, administrateurs, élus et salariés ont participé à ce temps fort de l'Union. L'assemblée a permis de valider à l'unanimité les résolutions statutaires, de retracer les faits marquants 2024 des actions institutionnelles, et d'exposer les activités de nos services d'accompagnements sociaux.

S'en est suivie une présentation de « l'UDAF 92 au quotidien » à travers : les témoignages vidéo de nos salariées Astrid Dridi, assistante de direction ; Françoise Divialle, mandataire judiciaire ; Khady Rover'ch, déléguée aux prestations familiales ; Marie Thiolye, déléguée aux prestations familiales ; Caroline Blondeau, médiatrice familiale ; Carine Mallat, médiatrice familiale.

Et des prises de parole de nos représentants familiaux : Jean-François Briand, ambassadeur auprès des parlementaires des Hauts-de-Seine ; Valérie Barbit, représentante familiale à la CPAM 92 ; Gérard Huot, représentant familial à l'OPDH ; Anne Arrighi, représentante des usagers à la CDU – Clinique la Défense ; Jacques Lemarchand, représentant familial à la commission de surendettement ; Laetitia de Guerre, représentante familiale au Conseil de famille n°1 ; Christophe Maratray, représentant familial au CCAS de Colombes.

En image BABY BOURSE mars & novembre 2025

Quelques photos des vêtements et matériels de puériculture proposés en 2025. Lors de notre AG vous aurez l'ensemble des informations sur le déroulement de ces deux manifestations au service des meudonnais.





ASSOCIATION FAMILIALE
18 Rue de la Pépinière 92360 Meudon-la-Forêt
Tél : 01 40 94 06 26

BABY BOURSE DE PRINTEMPS 2026 (ouverte à tous) :

VETEMENTS de 0 à 8 ANS

JOUETS MATERIELS de PUERICULTURE

Nous vous donnons rendez-vous les 27, 28 et 29 mars 2026.

DEPOT : **VENDREDI 27 MARS**
(14h à 20h)

- ✓ Sont acceptés sous condition d'être propres et en bon état :
- La layette et les vêtements jusqu'à 8 ans,
- Le matériel de puériculture,
- Les jouets en bon état avec notice d'utilisation.
- ✓ *Nota* : deux fiches d'enregistrement peuvent être acceptées par personne.

VENTE : **SAMEDI 28 MARS**
(9h à 12h30 et de 14h à 17h)

- ✓ Les vêtements et matériels sont achetés en l'état, aucun article ne sera repris ni échangé.

PAIEMENT ET RESTITUTION : **DIMANCHE 29 MARS**
(10h à 12h)

MODALITES :

- ✓ Paiement de vos achats **de préférence par chèque**. N'oubliez pas de vous munir d'un grand sac.
- ✓ L'Association fera une retenue de 10% pour participation aux frais d'organisation. Cette retenue est ramenée à 5% pour les membres d'une Association Familiale en règle de leurs cotisations 2024-2025.
- ✓ Vous avez toujours la possibilité d'établir votre feuille d'enregistrement chez vous. Celle-ci est page 11. Vous enregistrerez nom, prénom, adresse mail, adresse postale (N° rue, code postal, ville, numéro téléphone).

Chaque article sera référencé par type (jupe, pantalon, manteau, culotte, tee-shirt, chaussures...), élément distinctif (marque, couleur dominante), la taille ou l'âge. Vous pourrez réaliser des lots qui seront vendus comme une pièce unique.

Les prix seront fixés lors du dépôt le vendredi avec les responsables de l'enregistrement, nous pourrons refuser les vêtements et matériels usés, déchirés, non propres.

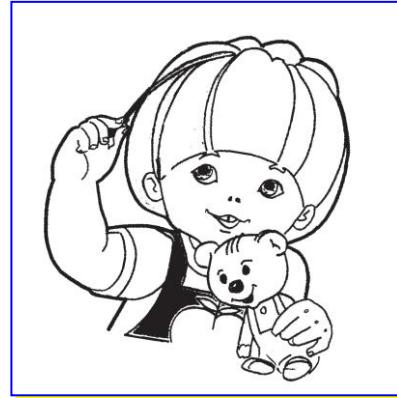
Dès l'enregistrement et signature du déposant une photocopie sera faite. Le déposant reviendra avec celle-ci le dimanche afin de récupérer le montant de la vente et/ou de ses invendus.

(Voir exemple ci-dessous)

1 lot chemise jaune et pantalon toile beige "marque" taille 3 ans	Ne rien inscrire	Ne rien inscrire
1 jupe écossaise rouge "marque" taille 7ans	Ne rien inscrire	Ne rien inscrire

Votre document d'enregistrement (voir page 11)

Pour tout renseignement Mme Evelyne FRERE 06 72 57 52 73



BABY BOURSE PRINTEMPS : année 2026		Numéro fiche	couleur
NOM	PRENOM	Enregistré par	
ADRESSE MAIL			
N° Rue		Tél.	
Code postal	Ville	Tél.	
Adhérent à une association Familiale Non		Si Oui Nom Association	
Désignation de l'article			
A			
B			
C			
D			
E			
G			
H			
K			
L			
M			
P			
R			
S			
T			
V			
X			
Z			
Fiche préremplie par le déposant		oui	non
		Montant vendu	
Signature déposant le vendredi Je confirme de ne pas avoir réalisé 2 ventes dans l'année		Montant retenu 5% adhérent	
Quantité déposée :		Montant retenu 10% non adhérent	
Signature déposant le dimanche		Montant remis par chèque LCL	
Quantité vendue :		N°	

Le Président et les membres du
Conseil d'Administration
vous adressent leurs meilleurs vœux pour
l'année 2026.



ENTREE DE L'ASSOCIATION SUIVRE LA FLECHE

Ils vous donnent rendez-vous à
l'Assemblée Générale qui aura lieu le
31 janvier 2026 à 16h30
dans les locaux de l'Association.

Je note les activités que j'ai souhaité réaliser avec l'Association Familiale MLF

.....

.....

.....

.....